



Visions sur l'Art (Québec) Inc.

FORMULAIRE D'ADHÉSION

Membres collectifs

Période du 1^e septembre 2021 au 31 août 2023

STATUT GÉNÉRAL DES MEMBRES COLLECTIFS :

1- Groupe communautaire :

Tout groupe ou organisme qui intervient directement dans la communauté, auprès de personnes handicapées ou vivant avec des limites particulières ou qui partagent un intérêt pour l'art ou pour la mission de Visions sur l'art :

2- Partenaire régional ou national :

Centres de réadaptation,
Ordres professionnels,
Associations représentatives,
Institutions d'enseignement,
Entreprises du milieu des affaires.
Autres. _____

-
- Devenir Membre collectif – groupe communautaire pour la période 2021-2023 (gratuit pour la période 2021-2023)
- Devenir Membre collectif – partenaire régional ou national pour la période 2021-2023 (gratuit pour la période 2021-2023)
- Faire un don (Reçu de charité pour don de 25 \$ et plus)

Ci-inclus, un chèque de _____ \$ à l'ordre de Visions sur l'Art (Québec) Inc.

Nom de l'organisme : _____

